

Bulletin officiel du 28 mai 2021

MUNICIPALITE DE SAVIESE *délivrance d'une autorisation d'exploiter*

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Savièse porte à la connaissance du public que Mme Stéphanie Risse, domiciliée à Savièse, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	: Immeuble sur la parcelle no 319, plan no 5 à la route de Pragier-Dessous 35, Savièse
Enseigne	: L'Envol By Stéph et Céline Sàrl
Prestations	: service traiteur et à domicile, food truck, fourniture de toutes prestations en matière de restauration, offre de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à l'emporter ou à livrer
Heures d'ouverture et de fermeture	: du lundi au dimanche, de 11h00 à 00h00
Début de l'activité	: dès autorisation, sous réserve des mesures Covid-19
Raison sociale	: L'Envol By Stéph & Céline Sàrl

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 26 mars 2021.

Savièse, le 28 mai 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE